Service de l'eau
VILLE DE LAUSANNE

case postale 7416 – 1002 Lausanne

REÇU LE
10 JUIL. 2020
BOURSE COMMUNALE

Municipalité de la Commune de St.Cergue
Monsieur le Syndic Graber Pierre
Pl. Sy Vieuxville 1
1264 St.Cergue

Analyse n°95168

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.95168

Lausanne, le 07-07-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.SCER.95168**	Provenance de l'échantillon	**Commune de Saint-Cergue**
Date prélèvement	15-06-2020	Lieu de prélèvement	1) Village givrine, local pompe chenalette
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	16-06-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.2	°C	VO: 8-15
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD** VO: Valeur objectif qualité selon MSDA*** ou OPBD** VI: Valeur indicative selon OPBD**
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité
** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public
*** Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau
F. Khaj
Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.

Service de l'eau
VILLE DE LAUSANNE

case postale 7416 – 1002 Lausanne

Municipalité de la Commune de St.Cergue

Monsieur le Syndic Graber Pierre
Pl. Sy Vieuxville 1

1264 St.Cergue

Analyse n°95168

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.95168

Lausanne, le 07-07-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.SCER.95168**	Provenance de l'échantillon	**Commune de Saint-Cergue**
Date prélèvement	15-06-2020	Lieu de prélèvement	1) Village givrine, local pompe chenalette
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	15-06-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	11.2	°C	VO: 8-15
MON-ALA17	Turbidité	0.17	NTU	VO: ≤ 1
MON-ALA62*	Conductivité	505	µS/cm	VO: max. 800

VM: Valeur maximale selon OPBD** VO: Valeur objectif qualité selon MSDA*** ou OPBD** VI: Valeur indicative selon OPBD**
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité
** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public
*** Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.